Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024

Chères Warwickoises, chers Warwickois,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), j'ai la responsabilité, à titre de maire et au nom de mes collègues du conseil municipal, de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024.

Les états financiers ont été vérifiés par le Groupe RDL Thetford/Plessis inc., société de comptables professionnels agréés. Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Warwick au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2024 se sont élevés à 9 711 151 $ et les revenus d'investissement à 1 306 203 $. Les charges se sont établies de leur côté à 10 041 372 $. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers indiquent que la Ville de Warwick a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 188 999 $. Il est à signaler que cet excédent tient compte entre autres d'un surplus planifié au budget 2024 de l'ordre 200 000 $, soit un montant destiné à un fonds pour la vidange des étangs aérés. Sans cet aspect, l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales se serait établi à 988 999 $.

Afin de maintenir le compte de taxes le plus bas possible, et en fonction des estimations sur l'état des surplus à venir établies à l'automne dernier par nos services qui se sont avérées justes, la Ville avait déjà prévu affecter une partie de cet excédent pour de nombreux projets au sein de notre Ville, dont certains sont d'ailleurs en cours de réalisation. Nous n'avons qu'à nommer l'affectation d'un montant de 93 540 $ pour les travaux de prolongement de trottoir sur la rue Saint-Joseph, un projet attendu depuis longtemps par les citoyennes et les citoyens, d'un montant de 133 167 $ pour compléter le financement de la vidange de l'étang aéré numéro 2, le rechargement de la route Paré ou encore la réfection du parc de planche à roulettes dont les estimations s'élèvent à 52 450 $. Sans parler de la possibilité d'utiliser une partie de cet excédent afin d'éviter de s'endetter pour l'achat de la chargeuse prévue cette année, au coût de 277 100 $, ou pour le remplacement des pinces de désincarcération, à hauteur de 80 880 $. La Ville prévoit enfin utiliser une partie de l'excédent pour accélérer davantage la mise à niveau

du réseau routier en procédant, en plus des nombreuses réfections en cours de réalisation de ce printemps sur le rang des Moreau, le secteur Brindle ainsi que sur les rues Bissonnette et Lavertu, à des travaux de planage et pavage complémentaires sur le boulevard Beaumier et les rues Saint-Médard et Notre-Dame.

À l'égard de la situation financière, l'état des actifs financiers nets ou de la dette nette démontre une excellente capacité de la Ville à financer ses activités et à faire face à ses obligations et à ses engagements.

L'excédent accumulé de la Ville de Warwick est passé de 33 331 928 $ au 31 décembre 2023 à 34 307 910 $ au 31 décembre 2024. L'excédent de fonctionnement non affecté, le « bas de laine », s'est établi à 1 541 976 $ en fin d'année financière. Le ratio de l'excédent de fonctionnement non affecté sur les revenus de fonctionnement se situe à 15,88 %, exactement en lien avec la recommandation pour une ville de même taille, qui s'établit entre 10 % à 15 %.

L'endettement total net à long terme, de son côté, a connu une diminution, passant de 6 558 278 $ au 31 décembre 2023 à 6 472 633 $ au 31 décembre 2024. Le ratio de l'endettement total net à long terme par 100 $ de richesse foncière uniformisée se situe maintenant à 0,74 $ alors que ce ratio s'établissait en 2023 à 1,52 $ pour l'ensemble des municipalités du Québec entre 2 000 et 10 000 habitants et à 1,49 $ pour les municipalités de la MRC, soit une situation où la Ville de Warwick est deux fois moins endettée.

Enfin, la charge fiscale moyenne des logements pour les résidents de la Ville de Warwick est établie pour l'année 2024 à 1 620 $, en comparaison d'un montant de 2 202 $ pour l'ensemble des municipalités du Québec de même taille et de 2 013 $ pour les municipalités de la MRC en 2023.

Non seulement la qualité de vie est exceptionnelle à Warwick, autant par ses paysages, par son patrimoine riche, par ses services de proximité, par sa forte présence entrepreneuriale et agricole ainsi que par son dynamisme social, mais en plus, le ratio de la charge fiscale moyenne des logements nous démontre que la taxation globale chargée aux contribuables se situe bien en-dessous de la moyenne. Qui plus est, notre bas taux d'endettement nous donne la marge de manœuvre nécessaire pour amorcer le plus gros chantier de l'histoire de la Ville avec la construction de la nouvelle usine de production d'eau potable. La situation de notre « bas de laine » est à un niveau idéal permettant d'assurer à la fois une sécurité mais sans qu'il soit nécessaire d'en engranger davantage. Ainsi, nous ne laisserons pas dormir ces surplus mais nous les investirons plutôt dans nos projets, permettant de réduire l'impact sur la taxation tout en maintenant une cadence d'investissements. Merci sincèrement à tous les membres du conseil et le personnel de la Ville pour leur travail, leur grande implication et leur dévouement pour Warwick qui permettent d'en arriver à ce résultat très enviable.

Le maire,

Diego Scalzo